

Les certitudes dans la crise mondiale (3) : la réforme nécessaire du système bancaire

Posté le : 10 décembre 2008 16:57 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile
Catégorie: Crise financière, Analyse sectorielle, Réforme

Cette crise est à nouveau une crise bancaire.

La confusion des genres a été portée aux plus hauts sommets. Les banques ont une fois de plus tout aggravé sans bénéfices pour personnes sauf quelques lascars qui se sont enrichis sans vergogne. Le blocage des banques a arrêté pile l'économie mondiale.

Il a fallu une fois de plus l'intervention des Etats pour éviter le pire, la disparition complète du système bancaire. Si une panique à l'échelle du monde s'était produite, c'est en effet la banque mondiale dans son ensemble qui aurait disparu. Nous disons bien DISPARU !

Nous assistons aujourd'hui au renflouement bancaire le plus massif de toute l'histoire de l'humanité avec des banques qui n'ont plus qu'une seule obsession : reconstituer leur capital en renchérissant de façon ahurissante le coût de l'argent et de toutes leurs opérations.

Les banques n'ont pas seulement été la cause de la crise mais pire encore elles l'entretiennent. En plus avec l'argent de leurs victimes !

La leçon immédiate qu'il faut tirer de cette crise, c'est l'obligation et l'urgence de réorganiser totalement le système bancaire.

La première règle est qu'il faut désormais séparer totalement la gestion des dépôts et des crédits. Les dépôts sont des droits. Ils ne peuvent être mis en danger par ceux à qui on en confie la garde et dont le seul rôle est de faciliter l'emploi des dépôts pour les paiements.

Les banques dans cette affaire ne doivent pas avoir un rôle autre que celui de notaire et de prestataires de service. Bien sûr ce service et ceux qui lui sont associés comme l'utilisation des chèques et des virements serait facturé. Les dépôts sont contre assurés à la banque centrale et la position de chaque banque tenue au jour le jour. La concurrence entre les réseaux bancaires maintiendra les tarifs dans les limites raisonnables.

Dans un tel système il ne peut y avoir de ruée sur les dépôts : au pire les particuliers se retrouveraient avec des masses de billets de banques fournis par la Banque centrale. On aurait juste un changement de structure de M0 ce qui pour un économiste n'a réellement aucune importance.

La seconde règle est que l'organisme bancaire qui croit pouvoir mieux que quiconque déterminer les placements rentables pourra le faire dans la limite de certaines règles prudentielles relative à son capital. Les dépôts créés par ces crédits iront se loger hors de chez elles dans le système précédent. Les remboursements intérêt et principal venus à terme on vérifie s'il y a gain ou perte : les pertes s'affecteront au capital des banques. La perte sur un portefeuille de crédits est l'affaire de la banque pas de la collectivité.

La troisième règle est que les organismes financiers de gestion de fortune ne doivent pas être les banques. Ces organismes ne font que gérer des propriétés qui ne sont pas les leurs. Ils reçoivent à cette occasion des honoraires et ils ne peuvent en aucun cas être rémunérés autrement que par ces

honoraires. Comme les syndics ils n'ont pas droit de toucher des rémunérations de leurs fournisseurs : courtages, primes etc. doivent être strictement interdits. Leur rôle est de déterminer les possibilités d'investissements qui se présentent et en fonction des risques que veulent prendre leurs clients diversifier le portefeuille de façon convenable. Le capital de ces sociétés doit permettre de couvrir une part notable de la valeur des portefeuilles gérés.

Il faut interdire ABSOLUMENT aux banques de toucher sur tous les tableaux tout en faisant prendre l'exclusivité des risques aux épargnants.

Prenons un exemple : un gestionnaire de fonds reçoit la proposition d'acheter un bloc de subprimes moyennant une énorme commission ; actuellement il peut le faire et fourrer tout cela dans les comptes de son client en empochant à titre personnel le courtage. Si c'est une banque qui en plus a été chargée de faire la commercialisation de masse, elle s'enrichit non pas du mandat de gestion et de sa sagesse de placement mais de la facilité qu'elle a de bourrer les comptes de ses clients en touchant et la commission du grossiste et celle du détaillant.

Il s'agit du meilleur cas. Le pire, c'est lorsqu'une banque a spéculé sans limite sur compte propre et qu'elle se débarrasse dans les comptes de sa clientèle privée de ses positions les plus risquées (du genre : larguer les subprimes juste au moment où ils commencent à sentir mauvais, comme cela a été fait à une très large échelle un peu partout).

La quatrième règle est la plus simple : à chaque horizon de placement doit se trouver une ressource de même horizon. Les ressources à long terme doivent financer les prêts à long terme. « Transformer » des ressources à court terme pour financer du long terme est le genre de passe passe qui se retourne TOUJOURS contre la collectivité.

Il est facile de vérifier que la plupart des ennuis que nous connaissons depuis juillet 2007 auraient été IMPOSSIBLES dans un système de ce genre. Qui en aurait été gêné ? Personne. Les banques n'ont pas besoin des dépôts pour avoir une politique de prêt : il leur suffit soit de disposer des capitaux nécessaires soit d'emprunter les capitaux sur le marché monétaire et gagner sur la différence des taux.

Ajoutons que la typologie des prêts et leur marché de destination doivent être fournis aux autorités de surveillance de crédit et que ces dernières doivent avoir le pouvoir de faire cesser une expansion déraisonnable des encours. La crise de l'immobilier de bureaux qui avait quasi mis en faillite le système bancaire en 93-94 suivait une hausse de 700% des encours ! Celle des CDO a suivi une hausse du même ordre des encours (ils grimpaient de 100% par an à partir de 2002 !). Ce n'est tout de même pas difficile de faire clignoter un feu rouge.

Une telle réforme doit d'abord être prise en Europe puis étendue au monde par une politique simple : toute opération avec des banques qui ne respectent pas ces règles seront interdites !

On aurait du profiter de la crise comme nous l'avons écrit pour nationaliser toutes les banques et faire les restructurations en conséquence. En temps utile toutes les banques auraient été remises sur le marché.

Le coût global de cette sinistre affaire aurait été beaucoup plus faible pour la collectivité et au moins on serait reparti sur des bases saines alors que nous allons patauger dans la glue encore pendant longtemps.

Didier Dufau pour le Cercle des économistes E-toile